

**Centre Finances Publiques**

Service des Impôts des particuliers  
Attn M Bruno REUGE  
50 Boulevard Gontran Royer – CS 10403  
19119 BRIVE CEDEX

Yssandon, le 28 Mai 2014

Sujet : Dossier M et Mme Vos

Cher monsieur Reuge,

Par cette lettre je me permets de vous contacter pour faire le point sur notre dossier. On vous explique.

Après d'avoir répondu correctement à vos demandes jusqu'à maintenant et après d'avoir me présenté trois fois à votre bureau pour vous présenter et expliquer les choses demandées, ainsi notre vie et la culture Hollandaise d'où on vient, nous pensons d'être arrivé sur un point qu'il n'est plus utile d'investir du temps dans le dossier. On vous explique pourquoi.

Le point principale c'est la question, que vous nous avez posé plusieurs fois, si nous avons caché de l'argent quelque part. Comme raconté et expliqué et ce qu'ils montrent, confirment et prouvent nos comptes bancaires et notre vie en générale, la réponse est et reste non. La question suivante se pose alors si il faut encore investir plus de temps dans un dossier dont la réponse est déjà claire et évident. Et est-ce qu'il faut encore investir du temps dans une idée qui vit seulement dans la tête d'une (ou peut être plusieurs) personne(s) ?

Comme vous avez pu constater nous avons eu de l'aide de plusieurs personnes Hollandaises pour survivre en France ce qui est enregistré et publié dans le livre 'Survivre en France'. Nous n'avons jamais frappé à la porte de l'état Français pour avoir des aides suite à notre situation difficile. Notre mentalité peut être décrit/défini par les mots suivants : « Garder les yeux et les oreilles ouverts et faire travailler les mains ». C'est pour cette raison que des gens aux Pays-Bas ont eu confiance à nous et nous ont aidés à survivre. Ce n'est pas alors comme vous remarquait lors de notre dernière rencontre que vous pouvez aller aux Pays-Bas et tout le monde vous donne de l'argent.

Car il reste encore plusieurs traces claire et bien visible de notre histoire, vous pouvez les contrôler facilement vous-même. Je vous pose la question, par exemple, pourquoi une famille, pendant un certain période aidé par des amis et relations, vit encore dans une toute petite maison de 6,20 par 6,20 mètres dont leur fils n'a meme pas sa propre chambre ? Est-ce que nous sommes des personnes

malhonnêtes qui cachent de l'argent et en même temps ne donnent ou créent pas une chambre pour leur fils ?

Personnellement les montants qui s'affichent sur nos comptes bancaires nous montrent qu'il est tellement rigolo de penser qu'on a mis de l'argent à coté pour une assurance vie (comme vous remarquait) si nous sommes entretenu en meme temps par des amis. Un simple coup de fils a l'assurance Daurat a Objat suffit pour savoir ce qui concerne : une assurance mutuelle ! Car votre système ne me permet pas d'appeler monsieur Daurat pour découvrir vite l'origine des versements à l'assurance Swisslife, il n'est pas acceptable pour nous d'investir du temps dans un système dont une (ou plusieurs) personne(s) nous accuse(nt) d'avoir caché de l'argent quelque part.

Car nous avons l'idée que tous qu'on vous a montré déjà ne vous a pas convaincu et car les questions commencent à devenir ridicule, nous avons l'idée que la gentillesse de notre part (par vous fournir tous les document demandés) n'a pas donné un résultat suffisant.

Il nous reste alors d'attendre le moment que vous nous confirmez que vous n'avez pas trouvé de l'argent caché et que vous clôturez le dossier soit vous (soit la personne derrière vous) êtes convaincu que nous sommes coupable quelque part. Dans ce cas-là, on joue le jeu ensemble devant le tribunal. Mais dans tous les sens, je vous invite à venir boire un coup, car la vie, et surtout l'amitié et la fraternité ont beaucoup plus de valeur qu'un simple euro.

Dans le savoir qu'une incompréhension trouve souvent son origine d'une manque de connaissance de la culture de sa partenaire, veuillez agréer, Monsieur Reuge, l'expression de nos sentiments distingués.

Mario & Aline Vos  
La Valette  
19310 Yssandon